

Présentation générale de Magnifica Humanitas

par Grégoire Catta, Jésuite, enseignant aux Facultés Loyola Paris et Marcel Rémon
, Directeur du CERAS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Grégoire Catta, Marcel Rémon

[Magnifica humanitas](#) ([MH](#)) est la première encyclique du pape Léon XIV. Un an après son élection, il déploie ce qu'il avait laissé pressentir avec le choix de prendre le même nom que Léon XIII, l'auteur en 1891 de la première grande encyclique sociale, *Rerum novarum* ([RN](#)). [MH](#) a été signée le 15 mai 2026, le jour anniversaire des 135 ans de [RN](#). Pour Léon XIII, il s'agissait d'affronter le défi posé par la révolution industrielle et la « condition des ouvriers » (titre de [RN](#)).

Léon XIV poursuit l'œuvre de son prédécesseur en mettant à jour la doctrine sociale de l'Église « à l'ère de l'intelligence artificielle (IA) » car il en va de la « protection de la personne humaine » (titre de [DH](#)). Un discernement est à opérer entre la logique de la tour de Babel « où l'œuvre commune est guidée par un projet de domination qui finit par déshumaniser » ou celle de la reconstruction de Jérusalem au temps de Néhémie, « une œuvre de responsabilité partagée » ([MH 90](#)). Pour ce discernement orienté vers l'action, la tradition de la Doctrine sociale de l'Église (DSE) est une ressource précieuse et incontournable. Léon XIV la rappelle, l'actualise et en démontre la fécondité pour affronter les défis d'aujourd'hui notamment celui qu'il exprime avec vigueur : « désarmer l'IA » ! C'est-à-dire « non pas renoncer à la technologie, mais l'empêcher de dominer l'humain » ([MH 110](#)). L'appel est vibrant à « ne pas craindre de se salir les mains sur le chantier de notre époque » ([MH 16](#)), « le chantier d'espérance de la civilisation de l'amour » (cf. [MH 185](#)). L'encyclique ne cherche pas à répondre à la question « que peut-on ou doit-on faire avec l'IA ». En se situant à un autre plan, elle invite à évaluer les innovations technologiques (dont l'IA) à l'aune d'une question majeure : « contribuent-elles réellement à faire grandir les personnes et les peuples en humanité et en fraternité, dans le respect de la Maison commune et des générations futures ? » ([MH 85](#)). Elle interpelle : serons-nous capables personnellement et collectivement de créer les conditions pour que les innovations technologiques soient au service de l'humanité ? «

À l'ère de l'intelligence artificielle où la dignité humaine risque d'être éclipsée par de nouvelles formes de déshumanisation, nous avons le devoir urgent de rester

profondément humains, en préservant avec amour cette magnifique humanité qui nous a été donnée et manifestée dans sa plénitude dans le Christ, mais qu'aucune machine ne pourra jamais remplacer dans sa splendeur » ([MH 15](#)).

Avant d'entrer dans le contenu de l'encyclique et d'en souligner quelques aspects marquants, relevons les éléments de contexte indispensables pour la situer.

Contexte

Le premier élément de contexte est la révolution numérique. [*Magnifica humanitas*](#) est publiée alors que la conscience grandit que l'humanité vit ce qui n'est pas seulement une époque de changements mais un changement d'époque, selon les mots du pape François[\[1\]](#). Un signe majeur de ce changement d'époque est la révolution numérique dont l'apparition au grand public de l'intelligence artificielle générative avec la mise à disposition dans le monde entier de l'application [ChatGPT](#) en novembre 2022 n'est qu'une étape supplémentaire. De l'apparition des premiers micro-ordinateurs dans les années 70 à la généralisation des smartphones dans la décennie 2010 en passant par l'invention du Web dans les années 90, les innovations technologiques transforment profondément nos modes de vies, nos manières d'être en relation les uns avec les autres et avec notre environnement, nos manières de travailler, de produire, de consommer, de nous détendre, de communiquer. « La numérisation, l'intelligence artificielle (IA) et la robotique sont en train de transformer rapidement et profondément notre monde » ([MH 4](#)).

Un deuxième élément de contexte à prendre en compte pour apprécier [*Magnifica humanitas*](#) est le plan géopolitique. L'encyclique est publiée alors que le monde est traversé par de multiples conflits et tensions, que la guerre fait rage en Ukraine, au Proche Orient et ailleurs, que les parts des budgets des états consacrés à l'armement explosent. C'est une époque qui voit « l'affrontement à distance entre des impérialismes opposés, entre des puissances qui veulent conserver leur suprématie et celles qui aspirent à la conquérir, avec une multitude de conflits locaux » ([MH 185](#)). Le multilatéralisme est en crise. Polarisation, montée des populismes, affaiblissement de la démocratie caractérisent bon nombre de nations à commencer par le pays d'origine du pape, les États-Unis. C'est sur cet arrière-fond que l'on peut lire les réflexions de l'encyclique sur la paix authentique, notamment le cinquième chapitre.

D'un point de vue ecclésial, l'encyclique s'inscrit dans la tradition longue du magistère social depuis [Rerum novarum](#) en 1891 mais aussi dans celle plus récente des contributions marquantes du pontificat de François dans ce domaine. [Laudato si'](#) (2015) avait marqué une évolution majeure par une reformulation de l'enseignement social de l'Église en prenant en compte le lien de l'humanité à toute la création, le soin de la maison commune et l'écologie intégrale devenant ainsi les axes majeurs englobants de cet enseignement. [Fratelli tutti](#) (2020) a pris la suite en déployant les conditions de la construction d'une fraternité vraiment universelle car il nous faut « constituer un "nous" qui habite la Maison commune

» ([MH 17](#)). Le tournant de l'écologie intégrale est pleinement assumé dans [Magnifica humanitas](#) qui parle régulièrement du soin de la maison commune et rappelle que « l'idée de développement humain intégral trouve aujourd'hui un critère de vérification décisif dans l'écologie intégrale, devenue une dimension incontournable de la Doctrine sociale de l'Église » ([MH 84](#)). Le fait que Léon XIV ait choisi d'écrire une encyclique « sociale » comme première encyclique est également significatif. C'est bien un prisme qui éclaire sa manière d'envisager la vie et la mission de l'Église. L'invitation à toute l'Église de faire un examen à la lumière des principes de la Doctrine sociale en témoigne (§§ 86-88). Il introduit d'ailleurs ici la question de la synodalité initiée par François à la fin de son pontificat.

Contenu

Si l'encyclique [Magnifica humanitas](#) est solidement inscrite dans le contexte du monde et de l'Église de 2026, elle offre « des principes pour penser, des critères pour discerner et juger et des orientations concrètes pour agir » ([MH 3](#)) faits pour durer. Si le texte est long (trois fois la longueur de [Rerum novarum](#) et autant que [Laudato si'](#)), il est très pédagogique. Sa présentation suit une organisation assez simple : présentation de la Doctrine sociale de l'Église (ch 1 et 2), éclairage sur le changement d'époque dont témoigne la révolution numérique et l'émergence de l'IA (ch 3), application à quelques domaines clés (ch 4 et 5).

Dans le premier chapitre, le pape s'emploie à présenter l'histoire de la Doctrine sociale de l'Église en soulignant son caractère dynamique. Selon ce que le Concile Vatican II a affirmé, l'Église, solidaire de toute l'humanité, reconnaît une autonomie des réalités terrestres et affirme une réelle distinction entre communauté ecclésiale et communauté politique. Elle comprend donc sa relation au monde dans le sens d'un discernement spirituel des signes des temps. Il s'agit de « repérer les signes de la présence du Christ » et « les dérives qui obscurcissent son visage » ([MH 22](#)). La Doctrine sociale de l'Église est alors ce « patrimoine de sagesse » qui offre des principes pour lire les événements de l'histoire et soutenir « un discernement commun en aidant à reconnaître et à promouvoir ce qui sert à la dignité des personnes, la vitalité de communautés et le bien de tous » ([MH 24](#)). Ce n'est pas seulement une démarche personnelle mais bien un chemin de « discernement communautaire » qui naît de « la rencontre entre la vérité éternelle de l'Évangile et les questions de l'histoire » ([MH 27](#)). Léon XIV passe alors en revue les grands textes de la Doctrine sociale depuis [Rerum novarum](#) (1891) jusqu'à [Fratelli tutti](#) (2020) en tirant à chaque fois des points d'attention utiles pour le discernement « à l'ère de l'IA ».

Le second chapitre poursuit la présentation de la Doctrine sociale comme « une réalité vivante » et un « corpus de principes et de critères partagés » à même de guider « le discernement des croyants dans leur vie personnelle et publique » ([MH 45](#)). Au fondement il y a la reconnaissance de l'être humain image du Dieu trinitaire et donc l'affirmation de l'égale dignité de tous les êtres humains et

le rappel de « la valeur suprême des droits de l'homme » (§§ 53-58). Le pape se penche alors sur cinq autres principes : le bien commun, la destination universelle des biens, la subsidiarité, la solidarité et la justice sociale. Tous ces principes, permettent de donner de la chair à l'expression de « développement humain intégral » qui est l'horizon à partir duquel on peut lire les transformations de notre temps et notamment la révolution numérique. Ce qui marque dans la présentation de ces notions traditionnelles de la doctrine sociale, c'est le souci de les actualiser par une intégration organique du soin de la Maison commune et de l'option préférentielle pour les pauvres. C'est l'écoute du cri des pauvres et du cri de la terre, chers à *Laudato si'* (MH 43 reprenant LS 49). À noter également, la finale du chapitre qui invite l'Église elle-même à s'examiner selon les critères de la doctrine sociale pour vérifier « que les principes évoqués dans ce chapitre sont d'abord vécus en son sein » (MH 86). Par exemple, le bien commun « prend le visage d'un style synodal pour la mission au service du Royaume » (MH 86).

Dans le troisième chapitre, les ressources de la Doctrine sociale exposées précédemment permettent de se pencher sur les défis posés par un monde marqué par la révolution numérique et le développement de l'intelligence artificielle (IA) qui fait déjà partie du quotidien. « L'IA est déjà un environnement dans lequel nous sommes immergés et un pouvoir avec lequel nous devons composer » (MH 110). La technique n'est pas qu'un simple instrument, elle finit par déterminer ce qui compte. C'est ce que le pape François avait dénoncé dans *Laudato si'* comme la généralisation du « paradigme technocratique », cette « tendance à laisser la logique de l'efficacité, du contrôle et du profit régir à elle seule les choix personnels, sociaux et économiques » (MH 92). Avec l'IA, la dynamique s'amplifie. Elle peut certes être une aide précieuse mais elle nécessite une approche mesurée et vigilante. Il s'agit au plan personnel de ne pas se laisser tromper par l'impression d'objectivité ou par la simulation d'une communication humaine. Du point de vue de la société, il ne faut pas sous-estimer les impacts environnementaux, le danger de laisser les prises de décisions à des machines et le pouvoir à quelques grands acteurs économiques et technologiques. Il est nécessaire de s'engager pour davantage de régulation, dénoncer les monopoles au nom du bien commun, assurer un accès universel et transparent au nom de la destination universelle des biens, reconnaître le travail invisible et les mécanismes d'exploitation derrière l'entraînement des modèles, s'interroger sur les mécanismes de pouvoir au nom de la justice. Le constat est parfois très sombre mais l'enjeu est anthropologique. Est-ce qu'on défend la dignité de toute personne ou est-ce qu'on la nie dans une logique de profit et d'efficacité ? Derrière le rêve des courants transhumanistes et posthumanistes de dépasser les limites de la condition humaine il y a une vision très problématique de l'être humain que l'encyclique qualifie de « anti-humaine » (MH 112). Dans une vision chrétienne, les limites et les fragilités de l'être humain ne sont pas des erreurs à corriger mais des lieux où la grâce de Dieu se déploie pour nous rendre plus humains dans des relations qui libèrent et une communion qui transforme (MH 128). Des institutions et des personnes, chrétiennes ou non, donnent l'exemple que « l'humanité – magnifique et blessée – ne doit ni être remplacée, ni dépassée

» ([MH 126](#)). En conclusion, de même que saint Augustin avait présenté la lutte entre les deux amours qui façonnent le monde – l’amour de soi jusqu’à l’oubli de Dieu et l’amour de Dieu et du prochain jusqu’à l’oubli de soi – comme étant d’abord interne à chaque personne, le pape Augustinien insiste que « la construction de Babel ou celle de Jérusalem » – selon les deux images bibliques qui structurent l’appel au choix dans toute l’encyclique – « commence en chacun de nous » ([MH 130](#)).

Les deux derniers chapitres vont plus avant dans des domaines où les bouleversements engendrés par la révolution numérique et l’IA ont des répercussions concrètes sur la dignité humaine. C’est d’abord l’enjeu de « redécouvrir la vérité comme bien commun » (§§ 132-147) qui est mis en avant. L’IA est un puissant démultiplicateur de la désinformation donnant un énorme pouvoir aux détenteurs des ressources techniques et économiques pour provoquer des changements culturels. Or « la vérité de la dignité humaine » ([MH 133](#)) est un bien commun fondamental dont la recherche est indispensable pour une vie démocratique authentique. Cette vérité « n’est pas la propriété de ceux qui détiennent le pouvoir ou la visibilité », il faut donc une « écologie de la communication » établissant des normes de transparence, renforçant les corps intermédiaires et relevant les défis de l’éducation et de l’intégration des savoirs ([MH 137](#)). [MH](#) appelle à une alliance éducative pour l’ère numérique, familles et institutions éducatives ensemble, pour « éduquer à l’utilisation de l’IA qui implique d’éduquer à décider quand et pourquoi l’utiliser » ([MH 140](#)) mais aussi pour éduquer à la sobriété et au sens de la limite, à la liberté et à la responsabilité, au sens de la transcendance et du bien commun ([MH 147](#)). L’école continue à jouer un rôle central.

Un second domaine crucial par les bouleversements qui s’y opèrent et sur lequel se penche l’encyclique est celui du travail. Le travail n’est pas qu’un moyen pour vivre, il « exprime et renforce la dignité de notre vie » ([MH 149](#)). Il s’agit donc de rester centré sur la personne et de mesurer les impacts des technologies à cette aune notamment à un moment où on voit les travailleurs contraints à se soumettre aux exigences des machines, à des surveillances automatisées, à des déqualifications brutales ([MH 150](#)). « La règle générale doit rester la protection des emplois et du rôle irremplaçable de la personne » ([MH 152](#)). Cela implique la responsabilisation des politiques et des entreprises ainsi que des formes de régulation. [MH](#) rappelle également l’exigence de développer une « économie qui valorise la dignité » face à la croissance des déséquilibres et des inégalités dus à la concentration de la richesse dans les mains de quelques-uns même si elle croît globalement ([MH 161](#)). La famille qui est bien social primordial et les jeunes touchés par la précarité de l’emploi doivent faire l’objet d’une attention redoublée à l’heure des bouleversements induits par la technologie.

Le troisième défi à relever que présente l’encyclique est celui d’une liberté authentique face aux nouvelles formes de dépendances et de marchandisation. « Il est urgent de promouvoir une utilisation des technologies qui renforce la liberté

intérieure » ([MH 170](#)) alors que c'est plutôt le contraire qui prospère avec l'économie numérique, elle qui colonise l'attention et permet un contrôle social. Il faut résister à la mentalité technocratique qui tend à considérer la personne humaine comme un objet manipulable ou une ressource à optimiser. Un test décisif pour le discernement éthique de l'IA et de la transformation numérique est donc la lutte contre ces nouvelles formes d'esclavage : le travail silencieux de millions d'êtres humains pour l'apprentissage des modèles, celui de l'extraction des ressources minières nécessaires pour les appareils et aussi les nouvelles formes de traite des êtres humains rendues possibles par les outils numériques ([MH 173](#)). Le pape rappelle alors l'histoire douloureuse de la lenteur de l'Église à condamner l'esclavage et à exprimer son « incompatibilité totale » avec la conviction de la dignité de chaque être humain. Il en demande pardon de manière solennelle au nom de l'institution ([MH 176](#)).

Le dernier chapitre est entièrement consacré au thème de la guerre et de la paix « qui n'est pas un thème parmi d'autres mais une condition du bien commun universel » ([MH 182](#)). L'encyclique dénonce la banalisation de la guerre, le règne de la force sans limites, le fait que les outils numériques favorisent la polarisation, la confrontation et le ressentiment. Ainsi « la guerre n'est pas seulement menée, mais aussi préparée culturellement à travers les récits simplistes, des logiques ami-ennemi, la désinformation et la peur » ([MH 192](#)). L'IA peut devenir une arme et les armes sont transformées par l'IA, ce qui exige des contraintes éthiques très rigoureuses. Un rappel est fait notamment que « la décision de recourir à la force léthale ne peut être déléguée à des processus opaques ou automatisés » ([MH 200](#)). Une culture de la puissance met en crise le multilatéralisme ([MH 201](#)) tandis qu'un prétendu réalisme politique entretient « la logique de l'équilibre armé et de la dissuasion qui semble revenir pour s'imposer » ([MH 204](#)). Au contraire, le pape rappelle que « la paix n'est pas un espoir naïf ni une simple absence de guerre ; elle est le fruit toujours possible de la justice et de la charité » ([MH 205](#)). De manière positive, le chapitre se termine par une invitation à œuvrer à la construction d'une « civilisation de l'amour », selon l'expression du pape Paul VI, à laquelle tous peuvent apporter leur contribution. Cinq pistes sont mises en avant : « désarmer les mots », « construire la paix dans la justice » car paix et justice sont intrinsèquement liés, « adopter le regard des victimes » et faire entendre leur voix, « cultiver un sain réalisme » qui ne renonce pas à changer le monde, « relancer le dialogue et le multilatéralisme ».

En conclusion, Léon XIV invite à un itinéraire de vie chrétienne « pour vivre ce changement d'époque à la lumière de l'Évangile ». Il invite à contempler avec foi une « magnifique humanité » dans le Christ qui prend la condition humaine et ouvre un chemin de libération par son abaissement (kénose) et non pas par une illusion de dépassement technologique de toute limite ([MH 232](#)). Il invite à la charité en prenant le chemin « d'une spiritualité de l'unité ecclésiale dans l'amour » ([MH 234](#)) façonnée par l'Eucharistie qui ouvre à une attention préférentielle aux pauvres et aux marginalisés ([MH 235](#)). Il invite également à

l'espérance en s'attelant courageusement au chantier d'une civilisation de l'amour en restant fidèle à la vérité sur Dieu et sur l'humain, en investissant dans l'éducation, en prenant soin des relations et en luttant pour la justice et la paix. Finalement, Léon XIV propose le cantique de Marie comme prière pour accompagner l'engagement. Il qualifie le *Magnificat* d'« hymne le plus puissant et le plus novateur qui ait jamais été prononcé » ([MH 244](#)), un hymne qui inspire pour devenir des « tisseurs d'espérance » ([MH 245](#)).

Points d'attention

Terminons cette présentation en soulignant quelques points d'attention qui peuvent structurer une lecture de cette encyclique.

Avec *Magnifica humanitas*, Léon XIV met en avant la centralité de la Doctrine sociale pour la mission de l'Église d'annoncer la Bonne Nouvelle du Royaume. Il la présente comme un « chemin de discernement communautaire » ([MH 27](#)). Dans les deux premiers chapitres, il reprecise ce qu'est la Doctrine sociale de l'Église en présentant le magistère social sous un angle historique (présentation des grands textes qui le façonne depuis 135 ans) puis sous l'angle du fondement et des principes qui le structurent. Ce faisant, il souligne ses caractéristiques. La DSE est le fruit d'un dialogue avec l'Écriture, la tradition théologique, les sciences mais aussi les cultures et les expériences humaines (§§ 3, 27). Elle est un patrimoine de sagesse ([MH 24](#)). Elle a une vraie légitimité car l'Église, en respectant l'autonomie des réalités terrestres et la distinction du politique et du religieux, veut contribuer à la construction sociale (§§ 20-21) et ne reste pas indifférente « à la vie de peuples et des sociétés » ([MH 19](#)), particulièrement des souffrants ([MH 20](#)). L'Église, avec d'autres, doit faire entendre sa voix « quand la dignité est bafouée, que la politique ne répond pas aux drames de l'humanité, l'économie se retourne contre les personnes ou la science dépasse les limites de sa méthode » ([MH 27](#)). La DSE n'est pas un corpus dogmatique figé mais « une pensée dynamique fidèle à l'Évangile » (titre du chapitre 1), « un corpus vivant de vérités » ([MH 3](#)). Elle se déploie dans le temps et l'espace en fonction des contextes changeants ([MH 26](#)) pour toujours rechercher et affirmer « la vérité éternelle de l'Évangile » ([MH 27](#)) et « la vérité de la dignité humaine » ([MH 133](#)).

La DSE permet un discernement qui passe par « une lecture des événements » et « une interprétation évangélique des processus historiques et des choix qu'ils impliquent » ([MH 24](#)) et orientent vers des décisions et des actions au service de « la dignité des personnes, la vitalité des communautés et le bien de tous » ([MH 24](#)). Pour le discernement, des critères sont mis en avant : « dignité de la personne, destination universelle des biens, option pour les pauvres, soin de la Maison commune, paix » ([MH 14](#)). On les retrouve dans les principes de la DSE. Ce discernement n'est pas uniquement personnel mais bien également collectif et communautaire (§§ 25-27), assumant la diversité des cultures et des contextes et ne visant donc pas à des réponses uniques ([MH 26](#)). Ce discernement est aussi un discernement spirituel et non pas seulement une attention sociologique. Il s'agit de

repérer « les signes de la présence du Christ » et « les dérives qui obscurcissent [son] visage » ([MH 22](#)).

Si les caractéristiques de la DSE sont présentées de manière détaillée, Léon XIV n'en reste pas à ce plan théorique et offre une mise en pratique du chemin de discernement communautaire qu'elle offre. C'est la force pédagogique de l'encyclique de montrer constamment comment, d'abord les grands documents puis ensuite les principes, sont une aide et une ressource pour affronter les défis de l'humanité. C'est déjà le cas dans les deux premiers chapitres et cela se poursuit dans les chapitres 3 à 5 avec les thématiques liées à l'ère de l'IA. On notera ainsi l'insistance mise sur la pertinence de la DSE pour le fonctionnement de l'institution ecclésiale elle-même (§§ 86-89). C'est une première dans un texte magistériel de ce niveau.

Un second point d'attention majeure pour la lecture de l'encyclique est son propos sur l'IA. [MH](#) ne prétend pas porter un jugement définitif sur une technologie précise. La conscience est vive que « toute affirmation concernant l'IA risque de devenir rapidement obsolète, compte tenu de la vitesse impressionnante à laquelle ces systèmes évoluent » ([MH 98](#)). D'autres documents magistériels ont déjà été publiés qui offrent des ressources précieuses. La liste en est produite au § 97 avec notamment le document conjoint du Dicastère pour la doctrine de la foi et du Dicastère pour la culture et l'éducation, *Antiqua et nova* (2025). Le propos de [MH](#) se situe à un autre niveau. Il s'agit bien d'un discernement sur ce qui se joue pour l'humanité dans les bouleversements qui s'opèrent avec la révolution numérique.

Dans ce cadre on peut souligner l'attention portée à la nature des questions qui se posent. L'IA n'évoque pas seulement des questions éthiques d'usage. Certes, elle a « le visage ambigu d'outils susceptibles de causer du tort lorsqu'ils ne sont pas mis au service du bien » ([MH 4](#)) et son usage nécessite une « maturation éthique et sociale » ([MH 94](#)). Mais comme toute technologie (et encore plus sans doute), elle n'est pas neutre « car elle prend le visage de ceux qui la conçoivent, la financent, la régulent et l'utilisent » ([MH 10](#)). La non neutralité des innovations technologiques et de l'IA en particulier est abondamment soulignée dans l'encyclique (§§ 9, 10, 85, 104, 209). La question à se poser face à l'IA est donc également politique. C'est la question du pouvoir. Qui détient le pouvoir donné par les technologies numériques et à quelles fins est-il utilisé ? « Le pouvoir technologique prend un visage inédit, essentiellement privé, et donc d'autant plus difficile à cerner, à réguler et à orienter vers les bien commun » ([MH 5](#)). Les questions à se poser sont aussi éminemment anthropologiques. La révolution numérique et l'IA façonnent un monde dans lequel nous sommes immergés. « L'IA est déjà un environnement dans lequel nous sommes immergés et un pouvoir avec lequel nous devons composer » ([MH 110](#)). C'est donc le refrain constant de [MH](#) : quelle humanité se dessine-t-elle ? les innovations technologiques humanisent-elles ou déshumanisent-elles ([MH 85](#)) ? Quelle vision sous-tend le développement et l'usage de la technologie ([MH 117](#)).

La fragilité et les limites sont inhérentes à la nature humaine et sont le lieu où se déploie la grâce divine (128). Les rêves de dépassement de l'humanité fondés sur le mythe d'un salut purement technique sont en réalité le reflet d'une vision « antihumaine » ([MH 112](#)).

Dans une formule percutante que le pape Léon XIV a reprise avec insistance lors de la conférence de présentation de l'encyclique, le 25 mai 2026, et dont il souligne qu'elle lui tient à cœur, le § 110 appelle à « désarmer l'IA ». Parler de désarmer, c'est bien rappeler que l'IA n'est pas neutre et qu'il y a ici un enjeu fondamental. Il est nécessaire de réglementer et réguler ([MH 106](#)) mais cela n'est pas suffisant. Il faut « rompre cette équivalence entre la puissance technique et le droit de gouverner », « empêcher [la technologie] de dominer l'humain », « la soustraire aux monopoles, la rendre discutable, contestable, et donc habitable » ([MH 110](#)).

Cette formule du « désarmement » conduit à un troisième point d'attention structurant dans la lecture de l'encyclique : le thème de la paix. Il y a plus de 60 occurrences du mot *paix* dans [MH](#). C'est un thème central pour le pape Léon XIV. Lors de ses premiers mots sur le balcon de la basilique Saint-Pierre, le jour de son élection il avait marqué les esprits en parlant de la paix du Christ comme « une paix désarmée et désarmante ». Peu à peu, au fil de ses discours et ses écrits, cette formule prend davantage de sens. Lors de son premier grand voyage en Afrique, lors d'un discours au palais présidentiel de Yaoundé au Cameroun Léon XIV explique : « Une paix désarmée, c'est-à-dire qui n'est pas fondée sur la peur, la menace ou les armements ; et désarmante, car capable de résoudre les conflits, d'ouvrir les cœurs et de susciter la confiance, l'empathie et l'espérance. La paix ne peut être réduite à un slogan : elle doit s'incarner dans un style, personnel et institutionnel, qui rejette toute forme de violence[2]. » Une paix désarmée et désarmante, c'est bien ce que promeut Léon XIV avec [Magnifica humanitas](#). L'expression est citée dans l'encyclique au § 228. Il s'agit d'une paix que l'on peut qualifier d'intégrale au même sens que l'on évoque le développement humain *intégral* ou l'écologie *intégrale*. Il s'agit de prendre en compte ensemble et dans leurs liens organiques les différentes dimensions de la paix. D'où l'importance de noter les multiples liens faits dans l'encyclique entre paix et justice, paix et développement intégral, paix et dialogue, multilatéralisme et diplomatie, paix et engagement personnel et collectif dans des processus institutionnels, paix et fondement de la paix en Dieu.

La paix « n'est pas un thème parmi d'autres mais une condition du bien commun universel » souligne le pape en ouverture du chapitre 5, tout entier consacré à la guerre et à la paix. Ce n'est pas la simple absence de guerre mais bien le « fruit de la justice » ([MH 205](#)). La paix se construit dans la justice et force est de constater avec saint Augustin que si « il n'est personne pour ne point désirer la paix », « tous ne veulent point la justice » ([MH 215](#)). Selon saint Paul VI, la paix nécessite un cheminement vers un développement humain intégral ([MH 35](#)). « La prospérité ne peut contribuer à construire et à renforcer la paix que si elle est généralisée,

inclusive et stable » (MH 163). Avec saint Jean XXIII, on rappelle que « la paix durable passe par des institutions et des relations entre les peuples, inspirées par la dignité de chaque personne » (MH 33). La promotion des droits humains est inscrite dans cette perspective (§§ 54-58). Le dialogue est un chemin incontournable vers la paix et il est regrettable qu'on ne dispose plus « d'une architecture politique adéquate capable de soutenir le dialogue et la paix », qu'on s'éloigne d'un « multilatéralisme authentique » en basculant plutôt dans « un multipolarisme désordonné et conflictuel » (MH 201). La paix est une tâche à laquelle il faut travailler sans relâche : elle est à « construire » (§§ 163, 185, 213, 215), c'est un « processus » (MH 123). Cela nécessite un engagement dans la politique, les relations internationales, la diplomatie (§§ 224-227), un travail au niveau institutionnel (MH 33), une prise en compte du regard des victimes (§§ 216-217) mais aussi des engagements personnels car « nous sommes tous les artisans inconscients et les architectes désunis » qui, pour chercher à rester humains, nous employons « à construire la cité de la coexistence et de la paix » en résistant à l'expansion de la culture de la force (MH 185). Ici s'inscrit par exemple l'appel à « désarmer les mots » (MH 214). Enfin la paix authentique est don de Dieu par l'Incarnation, le mystère du Verbe fait chair qui « a planté sa tente parmi nous ». « Par cette proximité, le don de la paix entre dans le monde de manière paradoxale : comme un pouvoir de devenir enfants de Dieu, un pouvoir qui se réveille lorsque nous nous laissons toucher par les pleurs des petits, par la fragilité des personnes âgées, par le silence des victimes, par la fatigue de ceux qui luttent contre le mal qu'ils ne voudraient pas commettre » (MH 231). La paix est bien au centre du chantier pour lequel le pape invite à se « salir les mains » (MH 16).

Un dernier point d'attention pour la lecture de *Magnifica humanitas* est sans doute de mesurer la profondeur de son ancrage théologique et spirituel. Il ne s'agit pas simplement de tirer quelques conséquences éthiques et sociales du message évangélique pour aujourd'hui. L'encyclique, comme l'ensemble de la Doctrine sociale de l'Église, contribue à déployer la « dimension sociale de l'évangélisation » (François, *Evangelii gaudium* [2013], §§ 177-258) et faire résonner « une partie essentielle du message chrétien » (Jean-Paul II, *Centesimus annus* [1991], § 5). « La Doctrine sociale de l'Église nous ramène au cœur même de notre foi : le mystère du Dieu vivant, révélé en Jésus-Christ comme communion de Personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, amour en relation qui se donne réciproquement et se communique au monde » (MH 48). La conclusion déploie largement un itinéraire de vie chrétienne selon les vertus théologales de la foi, la charité et l'espérance et ouvre une perspective avec laquelle on peut relire l'entièreté de l'encyclique. Quel est le visage de Dieu qui se révèle dans l'engagement que nous sommes invités à prendre pour la protection de la personne humaine à l'ère de l'IA ? C'est bien le visage de Dieu qui s'est incarné en Jésus-Christ en qui nous contemplons la véritable humanité. C'est le visage que Marie présente dans son *Magnificat*. C'est le dessein de miséricorde proclamé de générations en générations à ceux qui le craignent (MH 230). Marie nous apprend à prendre le point de vue de Dieu manifesté en Jésus, « à adopter un

point de vue différent pour regarder le monde à partir d'en bas, avec les yeux de ceux qui souffrent, et non le regard des grands ; pour regarder l'histoire avec les yeux des petits et non avec la perspective des puissants ; pour interpréter les événements de l'histoire du point de vue de la veuve, de l'orphelin, de l'étranger, de l'enfant blessé, de l'exilé, du fugitif. [...] C'est Marie qui révèle le dessein transformateur de l'économie chrétienne, le résultat historique et social qui tire encore aujourd'hui du christianisme son origine et sa force » (MH 216).

À l'heure où l'IA et les technologies nous entraînent dans une vision désincarnée de l'histoire, luttons pour défendre notre humanité, cette *magnifique humanité*.

[1] François, *Vœux à la Curie romaine*, 21 décembre 2019.

[2] Léon XIV, *Discours au Palais Présidentiel de Yaoundé (Cameroun)*, 15 avril 2026.

Pour citer l'article : <https://www.doctrine-sociale-catholique.fr/introductions-aux-textes-officiels/492-presentation-generale-de-magnifica-humanitas>